



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 19/12/19

Reçu en Préfecture le : 24/12/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 18 décembre 2019
D-2019/541

Aujourd'hui 18 décembre 2019, à 15h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Présidence de Monsieur Fabien ROBERT de 18H30 à 18h35

Etaient Présents :

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSE, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur François JAY,
Madame Solène COUCAUD-CHAZAL présente jusqu'à 17h00, Madame Anne BREZILLON présente jusqu'à 17h15, Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 18h35

Excusés :

Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Catherine BOUILHET

**Bibliothèque de Bordeaux. Musée d'Aquitaine. Participation
à un projet Erasmus + portant sur ' l'Avenir de
l'héritage culturel dans l'Europe moderne '. Autorisation.**

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Bibliothèque de Bordeaux et le Musée d'Aquitaine viennent de remporter un projet européen Erasmus + portant sur « l'avenir de l'héritage culturel dans l'Europe moderne », référence « 2019-1-DE01-KA203-005071 », approuvé par décision de l'agence Erasmus + allemande le 20 septembre 2019.

Ce projet, qui s'étendra sur trois années (2019-2022) est coordonné par l'Université de Potsdam. Il implique 13 partenaires implantés dans 8 métropoles européennes : Athènes, Riga, Berlin-Potsdam, Cracovie, Bordeaux-Pessac, Bologne, Luxembourg, Copenhague. A partir d'un socle de sources issues des arts et des sciences depuis l'Antiquité, ce projet vise à interroger la constitution d'une identité européenne commune et le rôle que des institutions comme les universités, les bibliothèques et les musées peuvent jouer dans ce processus.

Il fait suite à un précédent projet Erasmus + intitulé « Pratiques médiatiques depuis les Lumières » (2016-2019), auquel le Musée et la Bibliothèque avaient déjà été associés, à l'invitation du département d'études germaniques de l'Université Bordeaux Montaigne.

L'inscription de la Bibliothèque de Bordeaux et du Musée d'Aquitaine dans ce projet conduira des étudiants et chercheurs européens à venir étudier leurs collections au cours des trois prochaines années. Des contacts utiles pourront par ailleurs être noués avec les collègues des musées et bibliothèques des villes concernées. L'engagement du musée et de la bibliothèque portera sur la participation à des rencontres scientifiques, l'accueil de stagiaires, ou encore l'organisation d'un workshop à Bordeaux en 2021.

Les dépenses effectivement réalisées dans le cadre de ces actions pourront être remboursées, dans la limite des coûts prévus au budget soit 14 085 euros pour la Ville de Bordeaux.

Le pilotage administratif de ce projet sera assuré par la Bibliothèque de Bordeaux.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Solliciter le financement évoqué ci-dessus auprès de coordinateur du consortium européen ;
- Réaliser les dépenses liées à ce projet européen ;
- Encaisser le financement via le coordinateur du consortium ;
- Signer tous les documents contractuels et prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ce projet européen.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 18 décembre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT